

Commune :  
LACANAU (214)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 3048 A

Document vérifié et numéroté le 02/09/2019

A Bordeaux

Par F. OTTERNAUD géomètre cadastre DGFiP  
pour le cadre A, en charge de la mission topographique  
Signé

PTGC  
Cité Administrative - Boîte 53  
Tour B - 14ème Etage  
Rue Jules Ferry  
33090 BORDEAUX  
Téléphone : 05.56.24.85.97  
Fax : 05 56 24 86 21

# DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)  
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la feuille n° 6463.

\_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan relevé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien agréés du cadastre, etc...)  
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité acquiescente, etc...)

Section : BV  
Feuille(s) : 000 BV 01  
Qualité du plan : P5 ou CP [40 cm]

Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 02/09/2019  
Support numérique : \_\_\_\_\_

D'après le document d'arpentage  
dressé

Par ABAC (2)

Réf. :

Le



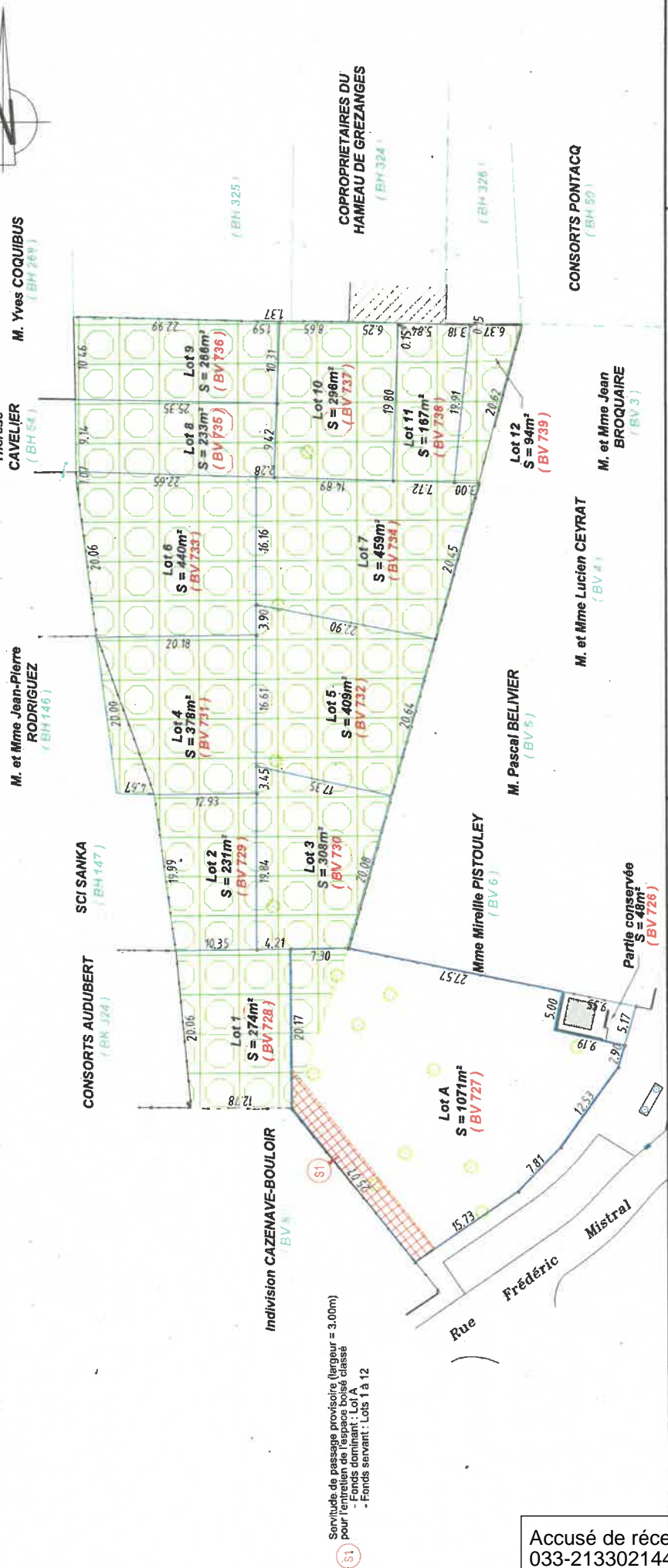
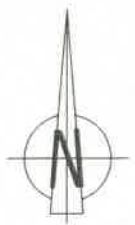
Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20191004-  
DL26092019-11-DE  
Date de réception préfecture :  
04/10/2019

# PLAN DE BORNAGE APRES DIVISION

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
Commune de LACANAU

## Propriété de la Commune de LACANAU

Sise Avenue Marie Curie et Rue Frédéric mistral  
Ancienne Parcelle Cadastree Section BV numéro 7  
Cadastree Section BV numéros 726 à 739  
d'après le Document Modificatif du Parcelleaire  
Cadastral n°3048A du 02/09/2019



S1  
Servitude de passage provisoire (largeur = 3.00m)  
pour le fonds dominant : Lot A  
- Fonds servant : Lots 1 à 12

### LEGENDE

- Borne OGE béton existante.
- Borne OGE plastique nouvelle.
- (BV 6) Référence cadastrale.
- Application cadastrale figurative.
- Clôture grillagée.
- Limite de lot.
- Lampadaire.
- Arbre.
- Expans boisé classé.

JEAN-MARC NIAUSSA  
XAVIER de GOUVILLE  
THIERRY NAVARRA  
OLIVIER PACHEN

Géo Aquitaine  
Géomètres-Experts  
AU-delà de la mesure

33370 - 25 Boulevard de Foyseau - CS 30113 - Tél : 05 56 86 72 54 / Fax : 05 57 54 15 - [contact@geo-aquitaine.com](mailto:contact@geo-aquitaine.com)  
33130 - 24 Quai du Président Wilson - Tél : 05 56 49 42 64 / Fax : 05 57 12 82 45 - [geo@geo-aquitaine.com](mailto:geo@geo-aquitaine.com)  
Cedex - 33212 - ZI DUMES, BP 30253, 3 Rue Condorcet - Tél : 05 56 63 17 30 / Fax : 05 56 76 84 44 - [geo@geo-aquitaine.com](mailto:geo@geo-aquitaine.com)  
A M... (Bureau secondaire), 33260 - 40 Boulevard du Pyla - Tél : 05 57 15 74 12 / Fax : 05 57 54 15 75 - [geo@geo-aquitaine.com](mailto:geo@geo-aquitaine.com)

<p><b>BOF</b></p> <p>Dossier n° : A170509 Date : Juillet 2019 Mis à jour le 16/09/2019 Suivi par : MIED Responsable : EG</p>	<p><b>ECHELLE : 1/500</b></p>
--	-------------------------------

Accusé de réception en préfecture  
033-213302144-20191004-  
DL26092019-11-DE  
Date de réception préfecture :  
04/10/2019